

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 5 octobre 2010 tenue à la bibliothèque de l'*École polyvalente des Îles* (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Francine CYR (CES 8) Monique LAFRANCE (CES 3) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du primaire) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Gilles VIGNEAULT (CES 5)
----------	--	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

Mesdames	Gabrielle LANDRY (CES 7)	Messieurs	Fernand BÉNARD (CES 1)
	Huguette REID (CES 10)		Hugues LAFRANCE (parent du secondaire)
	_		Jean-Yves LAPIERRE (CES 6)

Le directeur général adjoint et secrétaire général, monsieur Donald Chiasson, est également présent.

-Onze (11) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles Vigneault, appuyé par madame Monica Poirier, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 juillet 2010;
- 3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
- 4. Loi 100;
- 5. Demande de l'école Centrale (représentativité au c.é.);
- 6. Engagement d'un surveillant d'élèves;
- 7. Engagement d'une enseignante à temps plein;
- 8. Contrat de berlines;
- 9. Portrait 2010-2011 des écoles;
- 10. Certification d'élèves HDAA;
- 11. Travaux d'été et dépassements de coûts;
- 12. Contrat 2010-2011 d'huile à chauffage;
- 13. Correspondance;
- 14. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
- 15. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-085)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 juillet 2010

Il est proposé par madame Monique Lafrance, appuyée par monsieur Gérard Leblanc, que le procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2010 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-086)

3. Période de questions-commentaires du public

-Lettre d'un parent du secondaire abordant, notamment, l'importance d'une meilleure communication entre l'école et la maison, particulièrement à la rentrée au mois d'août.

4. Loi 100

Demande de dérogation à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette :

Considérant que l'Assemblée nationale a sanctionné, le 12 juin 2010, le projet de Loi 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (ci-après la Loi);

Considérant que la *Commission scolaire des Îles* appuie le gouvernement du Québec dans sa démarche de recherche de solutions afin de retrouver l'équilibre budgétaire du Québec;

Considérant que la Loi prévoit notamment une réduction de 10 % des dépenses de nature administrative des organismes publics d'ici le 30 juin 2014 et que, pour atteindre une telle diminution, la Loi édicte spécifiquement une réduction de 25 % de la somme des dépenses de publicité, de formation et de déplacements d'ici le 30 juin 2011;

Considérant que la *Commission scolaire des Îles* est en mesure de choisir, parmi les moyens à sa disposition, ceux qui lui permettront d'atteindre l'objectif de réduction des dépenses visé par le gouvernement, tout en préservant la qualité des services dispensés aux élèves de l'ensemble de ses établissements;

Considérant que la Commission scolaire des Îles, qui organise et dispense des services éducatifs et administratifs à l'ensemble de la population de son territoire par le biais du Conseil des commissaires et de ses gestionnaires, est la mieux placée pour faire des choix de gestion éclairés et pertinents, qui auront le moins d'impacts possible sur les services directs aux élèves;

Considérant que l'article 24 de la Loi permet au gouvernement, sur recommandation du Conseil du Trésor, de soustraire la *Commission scolaire des Îles* à l'application de certaines dispositions de la Loi, dont celles qui ciblent la nature des dépenses de nature administrative devant faire l'objet d'une réduction;

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Antoine Bénard:

- de demander au gouvernement une dérogation fondée sur l'article 24 de la Loi, afin de soustraire la Commission scolaire des Îles à l'application des dispositions de l'article 11 de la Loi, qui visent notamment les dépenses de publicité, de formation et de déplacements;
- de demander au gouvernement qu'il laisse au Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles et à ses gestionnaires le soin de choisir les moyens de réduire de 10 %, d'ici le 30 juin 2014, ses dépenses de nature administrative, et ce, dans le but de dispenser à l'ensemble de ses élèves les meilleurs services éducatifs que le système public est en mesure d'offrir, le tout en respect de l'équilibre budgétaire;
- d'acheminer une copie de la présente résolution à la présidente du Conseil du trésor, au ministre des Finances, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à toutes les commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-087)



5. <u>Demande de l'école Centrale (représentativité au c.é.)</u>

Considérant l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la demande adressée au Conseil des commissaires par le président du conseil d'établissement de l'école *Centrale*, en date du 11 septembre 2010;

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Monique Lafrance, que le nombre de parents siégeant au Conseil d'établissement de l'école soit réduit de 5 à 4 et ce, pour l'année 2010-2011, ainsi que pour les années subséquentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-088)

6. Engagement d'un surveillant d'élèves

Il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par monsieur Gérard Leblanc, que monsieur Steve Leblanc soit engagé à titre de surveillant d'élèves à la *Polyvalente*, poste de 25 h / semaine avec mise à pied temporaire à l'été.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-089)

7. Engagement d'une enseignante à temps plein

À la suite de l'approbation du Bureau régional de placement, reçue le 27 septembre 2010, il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par madame Isabelle Cummings, d'accorder à madame Catherine Joyal, enseignante au champ 3113, un premier contrat à temps plein pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-090)

8. Contrat de berlines

Il est proposé par monsieur Gilles Vigneault, appuyé par madame Monique Lafrance, que la *Commission scolaire des Îles* accorde le contrat de berlines pour les circuits numéros 25, 26 et 27 pour la période débutant le 30 août 2010 et se terminant le 23 juin 2011 à *Taxi des Îles* au coût de 1,25 \$ / km. Si besoin est, ce contrat, indexé selon l'indice des prix à la consommation, pourra être reconduit pour une année supplémentaire. La présidente et la directrice générale sont autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-091)

9. Portrait 2010-2011 des écoles

La directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert, présente le portrait des écoles au secteur des jeunes pour l'année scolaire 2010-2011 :

École Polyvalente des Îles CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 615 ÉLÈVES									
1er cycle 2e cycle									
1er cycle adapté (PCA)	1 ^{re}	2e	FPT	FMS	3e	PPFP1	PPFP2	4e	5 ^e
7	100	121	13	11	115	4	40	96	108
Nombre d'enseignants : 54 (38 à temps plein et 16 à temps partiel pour l'équivalent de 44,66 ETP) Orthopédagogie : 3 ens. (2 ETP)									
Éducation spécialisée : 7 T	ES (5,46 ETF	P)	Préposée : 0,29 E	TP					

École Notre-Dame du Sacré-Cœur CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 22 ÉLÈVES (25 incluant les 4 ans)							
Préso	colaire	1er (cycle	2e c	cycle 3e cycle		
4 ans	5 ans	1re	2e	3e	4e	5e	6e
3	2	5	3	3	3	3	3
	mps plein nps partiel		Classe 1 ^{re} -2 ^e -3 ^e		Classe 4º-5º-6e		
Nombre d'e	enseignants :	3,525 (avec spéc.)	Orthopédagogie : 0,6 ET	P	Éducation spécialisée : (),68 ETP (23,7 h)	Préposée : 6,3 h



École Centrale CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 118 ÉLÈVES (135 incluant 4 ans)							
Prés	colaire	1er (cycle	2e c	ycle	3e c	ycle
4 ans	5 ans	1re 2e		3e 4e		5 ^e	6e
17	16	16	17	23	15	11	20
1 classe	I classe maternelle 1 ^{re} 2 ^e		2 ^e	3e	4e - 5e		
2 groupes 4 ans Classe 5e- 6e					5e-6e		
Nombre d'enseignants : 6 titulaires + 1,15 sp. Orthopédagogie : 1,8 ETP (2 ens.) Éducation spécialisée : 4 (3,03 EPT - 106 h) Préposée : 5 h						Préposée : 5 h	

École Aux Iris CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 80 ÉLÈVES (88 incluant 4 ans)							
Préscolaire 1er cycle 2e cycle 3e cycle						ycle	
4 ans	5 ans	1re	2e	3e	4e	5e	6e
8	13	10	13	15	6	11	12
1 classe	maternelle	1 ^{re}	2e	- 3 ^e		Classe	5e - 6e
1 group	1 groupe 4 ans 3e – 4e						
Nombre d'e	Nombre d'enseignants : 9 titulaires + 0,95 sp. Orthopédagogie : 0,75 ETP Éducation spécialisée : 2 (1,09 EPT - 38h)						

	École Stella-Maris CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 185 ÉLÈVES (209 incluant les 4 ans)								
Présc	olaire	1 ^{er}	cycle	2e C	ycle	3e	cycle	Adaptation	n scolaire
4 ans	5 ans	1re	2e 3e		4e	5e	6e	Tr. app.	D.I.
24	26	24	20	38	19	27	22	5	4
2 class	es Mat.	1 ^{re}		3e	4e.	- 5 ^e		1er à 3e cycle	
2 group	es 4 ans	10	e - 2e			5	- 6e		
			2e	- 3e					
	Nombre d'enseignants : 10 titulaires + Orthopédagogie : 1,5 ETP (2 ens.)					isée : 4 (2,17 EPT -	- 76 h)	Préposée : 1,16	(40,6 h)

	École Saint-Pierre CLIENTÈLE DÉCLARÉE AU 30 SEPTEMBRE 2010 : 278 ÉLÈVES (317 incluant les 4 ans)							
Préscolaire 1er cycle 2e cycle 3e cycle Adaptation scolaire								Adaptation scolaire
4 ans	5 ans	1re	2e	3e	4e	5e	6e	Classe spécialisée
39	37	43	41	47	33	41	30	6
		2 x 1 ^{re}	2 x 2e	2 x 3e	4 e	5e	6e	2e-3e cycles
					4e -	- 5 ^e		
Nombre d'enseignants : 12 titulaires + Orthopédagogie : 2,37 ETP (5 ens.) Éducation spécialisée : 6 (4,3 EPT – 152 h) Préposée : 0,43 (15 h) 4,3 spécialistes							Préposée : 0,43 (15 h)	

10. Certification d'élèves HDAA

Attendu que des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Îles sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins;

Attendu que ces élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins déploient des efforts significatifs afin de terminer avec succès leur parcours scolaire et n'obtiennent pas de certification reconnue par le MELS;

Attendu que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Îles admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins sont actuellement reconnus comme des « décrocheurs », selon les données fournies par le MELS;

Sur la proposition de madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Monica Poirier, il est unanimement résolu de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins et qui le terminent avec succès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-092)

11. Travaux d'été et dépassements de coûts

À la suite des ordres de changements reçus et des approbations émises par l'architecte responsable du projet, monsieur Michel Cyr, il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par monsieur Gilles Vigneault, d'entériner la décision prise par la directrice générale concernant les ordres de changements n° 1 (30 240 \$, taxes en sus) et n° 3 (40 060 \$, taxes en sus) et de verser à *Maxi-Toit Construction inc.* les frais réclamés en lien avec les travaux d'été à l'École polyvalente des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-093)

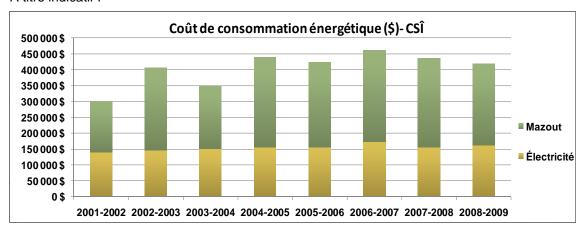


12. Contrat 2010-2011 d'huile à chauffage

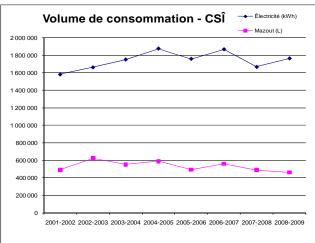
À la suite des soumissions reçues, il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Gérard Leblanc, que la *Commission scolaire des Îles* accorde à la pétrolière *Esso*, au prix de 0,6817 \$ / L (taxes en sus) et selon la date de référence du 22 septembre 2010, le contrat d'approvisionnement d'huile à chauffage pour la période s'étendant jusqu'au 30 septembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-094)

À titre indicatif:



Années	kWh	★ (\$)	Mazout (L)	l (\$)	Total
2001-2002	1 582 080	138 903 \$	492 286	161 843 \$	300 746 \$
2002-2003	1 661 800	146 415 \$	625 929	260 191 \$	406 606 \$
2003-2004	1 750 640	150 714 \$	553 979	198 517 \$	349 231 \$
2004-2005	1 874 190	155 669 \$	589 640	283 823 \$	439 492 \$
2005-2006	1 757 957	154 980 \$	493 856	268 846 \$	423 826 \$
2006-2007	1 866 360	173 683 \$	562 271	286 664 \$	460 347 \$
2007-2008	1 666 960	155 850 \$	490 250	280 863 \$	436 713 \$
2008-2009	1 763 272	161 619 \$	464 231	258 208 \$	419 827 \$



13. Correspondance

- Ministre Line Beauchamp (MELS): acceptation d'une demande de dérogation au régime pédagogique en 3^e secondaire à l'École polyvalente des Îles;
- Ministre Line Beauchamp (MELS): information (tableau de bord) quant aux modifications du régime pédagogique à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2011;
- Association des transporteurs d'écoliers du Québec (ATEQ): invitation à soumettre des demandes d'aides financières via la Fondation de l'ATEQ, particulièrement pour des projets en lien avec les enfants vivant en milieux défavorisés:
- Université de Montréal : copie du rapport du chercheur Michel Janosz portant sur la Stratégie d'intervention agir autrement (SIAA).



14. Période de questions-commentaires

 Question sur l'état d'avancement des travaux en lien avec le système de communication bidirectionnelle dans les écoles.
 Il est proposé que le coordonnateur informatique soit présent à la prochaine rencontre afin

de faire le point sur la question.

- Question de monsieur Gérard Leblanc, commissaire, quant à la situation à la cafétéria.
 Il est proposé que le concessionnaire, M. Luc Arseneau, soit invité à participer à la prochaine rencontre de même que la direction de l'école afin de dresser un portrait de l'année 2009-2010 (1^{re} année du contrat) et de l'année en cours;
- Question de madame Monica Poirier, commissaire, quant à l'état d'avancement du nouveau site web.

Les travaux vont bon train. Les contenus ont été transférés sous la nouvelle plate-forme. Une rencontre de formation et d'appropriation des outils de gestion a lieu le lendemain. On vise un lancement officiel à la mi-décembre, le temps que les informations soient mises à jour par les différentes écoles et unités administratives de la Commission scolaire.

A E		- 2	4-	-	- . .	
15.	Lev	ee	ae	ıa	reι	ınion

L'ordre du jour étant épuisé, la prés	sidente lève la réunion à 20 h 30.
ADOPTÉE (CC. 2010-095)	
Francine Cyr, présidente	Donald Chiasson, secrétaire général